



Communiqué

Communiqué de presse

vendredi 6 mars 2015

La mauvaise santé de la biodiversité européenne se confirme

L'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) vient de présenter l'édition 2015 de son rapport annuel. Ce rapport présente une analyse de l'état de l'environnement à l'échelle de l'Union européenne. A quelques jours du passage en séance plénière du projet de loi sur la biodiversité à l'Assemblée nationale, les mauvaises nouvelles se suivent et se ressemblent concernant l'état de la biodiversité européenne et de l'environnement en général...

Selon le rapport, seuls 23% des espèces sauvages et 16% des habitats naturels sont dans un état de conservation favorable pour la période 2007-2012 au niveau européen. Les prairies et les zones humides sont les milieux les plus menacés. Ces résultats sont du même ordre que pour la période 2000-2006 tant au niveau européen qu'au niveau national [\[1\]](#). Le rapport annonce également que les projections faites pour les vingt prochaines années confirment cette mauvaise tendance. Il indique que le patrimoine naturel européen « se dégrade à cause des activités socio-économiques comme l'agriculture, la pêche, le transport, l'industrie, le tourisme et l'expansion urbaine » alors que « les politiques environnementales sont aussi une source d'opportunités économiques ».

Réglementation européenne sur l'air : une efficacité menacée

Le rapport confirme bien que la réglementation européenne sur l'air est un succès, car elle a permis de réduire de nombreux polluants atmosphériques. Cependant il y a encore beaucoup à faire avant d'atteindre les niveaux recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui permettent un respect maximal de la santé humaine. Les négociations sur le paquet air européen, actuellement en cours à Bruxelles, font craindre un coup d'arrêt à ces avancées tant les États et certaines industries, notamment les constructeurs automobiles, font pression pour retarder le temps de l'action. La France est en effet menacée par deux procédures européennes sur les concentrations de particules fines et de dioxyde d'azote dans l'air.

L'économie circulaire, un rêve encore lointain pour l'Europe

Si le rapport met en avant les progrès réalisés en termes de gestion des déchets, il explique clairement que l'Europe est encore loin d'une économie qui serait circulaire. En effet, la consommation de ressources, bien qu'elle ait diminué (en partie du fait de

la crise économique), reste considérable et les quantités de déchets produits sont encore importantes. Il est nécessaire de mettre en place de vraies politiques de prévention et de gestion des déchets se déployant tout au long de la vie des produits. Halte au gaspillage des ressources ! Eco-conception, durabilité, réparation, réemploi et recyclage sont les maîtres-mots !

Des ressources en eau loin d'être en bon état : l'agriculture montrée du doigt

Ce rapport confirme que l'agriculture demeure en Europe la première cause de la dégradation des ressources en eau, qui peinent à atteindre le bon état préconisé par la Directive Cadre sur l'Eau. Le lien est en effet clairement établi entre une dégradation constatée des ressources en eau et la pratique d'une agriculture productiviste, que ce soit sur le plan de la qualité (pollutions diffuses aux nitrates) ou sur celui de la quantité (prélèvements pour l'irrigation). L'agrobusiness n'est pas seul responsable du mauvais état des eaux. La modification de la morphologie des cours d'eau engendrée notamment par les barrages hydroélectriques ou les pollutions des eaux de plus en plus fréquentes et chroniques dues aux nouvelles molécules créées par l'industrie pharmaceutique sont une réelle préoccupation, comme le souligne l'AEE.

Benoît Hartmann, porte-parole : *« ce rapport pointe une nouvelle fois du doigt le mauvais état de la biodiversité européenne comme FNE le signale régulièrement [2]. Il est temps de passer à l'action car préserver la biodiversité, c'est préserver le climat et notre avenir. Nous attendons en premier lieu que la loi sur la biodiversité qui va être examinée dans les semaines à venir permette à la France d'être la locomotive de la lutte contre l'érosion de la biodiversité européenne. ».*

[1] <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publications/p/2100/1115/biodiversite-rare-menacee-22-habitats-28-especies-etat.html>

[2] http://www.fne.asso.fr/fr/biodiversite-bonne-annee-et-surtout-une-meilleure-sante.html?cmp_id=33&news_id=14054&vID=897